

# LA FEUILLE DE ROUTE DU RÉSEAU BIO

## POUR UNE FILIÈRE À LA HAUTEUR DES OBJECTIFS DE 2030

L'agriculture bio en Nouvelle-Aquitaine, c'est ...

# 8 896

**Fermes Bio**

Nombre de fermes bio en juin 2025

# 9 %

**SAU Régionale**

Part de la surface agricole utile en AB fin 2024.

Soit 14% des fermes de la région

### Des opportunités à saisir



#### Un marché en reprise

Bonne dynamique en vente directe, regain en magasins spécialisés, reprise dans les rayons GMS bio début 2025 (+6% début 2025 après une période de baisse)



#### Une dynamique d'installation en faveur du renouvellement des générations

260 dossiers DJA en bio en 2024 (soit 30 % des dossiers), majorité hors cadre familial.



#### Une solution avérée pour préserver l'eau potable

La bio comme réponse directe à la mise en œuvre de la directive européenne sur l'eau

### Nos enjeux en 2025

Malgré ces perspectives, le secteur est secoué par un contexte incertain : des politiques publiques qui manquent de lisibilité, et un contexte climatique et environnemental en chamboulement.

#### Baisse des aides à l'Agriculture Biologique

La réduction des soutiens financiers impacte directement les agriculteurs et les entreprises du secteur, compromettant leur viabilité économique et leur capacité d'investissement dans un contexte de reprise du marché.

#### Adaptation au climat en constante évolution

L'intensification des aléas climatiques (sécheresses dans la Vienne, excès d'eau en Gironde) nécessite un cap politique clair pour soutenir la bio comme levier de résilience face aux changements climatiques.

### Des conséquences directes sur les fermes

#### Fin de la MAB

La suppression de l'aide au maintien à l'agriculture biologique (MAB) qui représentait 4000€ par ferme en 2023, 10 000 € en 2024.

#### Crédit d'Impôt

Le crédit d'impôt (CI) concernait 3 000 fermes en 2023, avec une hausse attendue en 2025, mais son montant reste insuffisant pour compenser la perte de la MAB.



## Des impacts qui concernent aussi les entreprises

### Structuration des filières

La suppression partielle du Fonds Avenir Bio met à l'arrêt 5 projets en Nouvelle-Aquitaine, bloquant plusieurs millions d'euros d'investissements essentiels à la structuration des filières biologiques locales.

Un exemple concret...



#### Les Fermes de Chassagne (Charente)

Ce collectif de 30 fermes, servant 450 clients et valorisant 2 000 tonnes de produits biologiques par an, voit son projet d'investissement de 4 millions d'euros menacé par l'absence de soutien de l'État, pourtant officiellement engagé.

## Les revendications du réseau FNAB que nous portons

### Maintien des aides bio pour la bio

- Utiliser les reliquats non utilisés de la Conversion à l'Agriculture Biologique (CAB) pour revaloriser l'écorégime bio à 145 €/ha
- Porter le crédit d'impôt bio à 6 000 € /an pour soutenir les petites et moyennes exploitations
- Restaurer intégralement le Fonds Avenir Bio et sécuriser les projets déjà validés pour garantir la structuration des filières

### Intégrer l'AB dans l'enseignement agricole

- Intégrer pleinement l'agriculture biologique dans le Bachelor Agro pour former les professionnels de demain
- Proposer un socle minimum de formation sur l'agriculture biologique à tous les futures agriculteur·rices

### Faire évoluer l'accompagnement à l'installation

- Clarifier rapidement les procédures d'agrément pour faciliter l'accès aux services d'accompagnement, de façon à agréer les structures du réseau FNAB au niveau 2 du futur dispositif France Services Agriculture (FSA)

### Renforcement de la gouvernance de l'eau

- Assurer la représentation des professionnels de l'Agriculture Biologique au sein des commissions locales de l'eau et PTGE (Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau)
- Valoriser les services environnementaux rendus par l'agriculture biologique dans la protection des ressources hydriques en accompagnant les fermes des zones d'alimentation et de captage vers l'AB

